

PensCheck

Change



Editorial de Jörg Odermatt,
CEO et partenaire fondateur

20
ans

PensExpert



Une stratégie d'entreprise globale comprend également un développement organisationnel bien pensé. Les structures peuvent ainsi être adaptées en temps utile. Pour PensExpert, l'heure est venue. Nous renouvelons et élargissons la direction de notre entreprise.

Début 2021, **Rafael Lötscher** va prendre en charge le poste de CEO. Au sein de la direction, il aura le soutien de deux collaborateurs de longue date : **Mark Huber** et **Fabio Preite**. En tant que nouveau président du Conseil d'administration de PensExpert SA, je vais me consacrer à la poursuite du développement stratégique de la société ainsi qu'à notre activité en Allemagne.

Inégalité de traitement pour les assurés du bel étage

En cas de licenciement par leur employeur, l'art. 47a LPP nouvellement créé permet désormais aux assurés de rester, s'ils le souhaitent, dans leur ancienne caisse de pension. Cet article de loi entrera en vigueur le 1.1.2021. Il s'appliquera exclusivement aux assurés de plus de 58 ans. La personne licenciée pourra ainsi maintenir sa prévoyance retraite et/ou ses prestations de risque jusqu'à l'âge de l'AVS. Malheureusement, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) est de l'avis qu'une institution de prévoyance active uniquement dans le régime surobligatoire n'a pas le droit d'appliquer cet article de loi. Il s'agit là d'un traitement clairement inéquitable pour les assurés du bel étage. Les autorités de surveillance régionales considèrent cette interprétation stricte de l'OFAS comme très discutable et travaillent à l'élaboration d'une solution.

PensUnit – un complément idéal à PensFlex

Des taux de conversion en baisse et des possibilités de rachat réduites dans les plans 1e comme ceux de PensFlex diminuent les prestations de retraite. L'interview avec Yves Goldmann vous présente la réflexion d'un expert pour renforcer votre prévoyance retraite avec PensUnit, la Fondation du bel étage. Je vous adresse tous mes vœux de bonne santé ! ■

2 Changement CEO

Entretien avec Rafael
Lötscher et Jörg Odermatt



6 Avoirs de caisses de pension RU

Règles pour un transfert exonéré d'impôt à Independent

7 Renforcer la prévoyance retraite

PensUnit crée de nouvelles possibilités de rachat



Changement de direction

PensExpert se prépare pour l'avenir



Entretien avec Rafael Lötscher et Jörg Odermatt

Le 1^{er} janvier 2021, Rafael Lötscher va prendre en charge la direction de PensExpert SA. Jörg Odermatt, cofondateur et CEO depuis 2000, se retirera des affaires courantes. Comment en est-on arrivé là ? Qui est Rafael Lötscher ? Et, à quelles tâches à l'avenir PensExpert va-t-elle se consacrer ? Nous avons abordé ces questions avec l'ancien et le nouveau CEO.

20 ans à la tête de PensExpert – Jörg Odermatt : pourquoi avez-vous décidé de quitter la direction maintenant ?

Jörg Odermatt : Il est judicieux après 20 ans que quelqu'un de nouveau prenne les commandes. Le recrutement de mon successeur a été abordé depuis longtemps au sein du Conseil d'administration. Dans le même temps, nous voulions élargir et renforcer la direction dans le cadre du développement de l'organisation. Nous nous



Rafael Lötscher

Il a été directeur adjoint de l'agence BDO Zoug, partenaire et chef du département fiduciaire / fiscal. En plus, il avait la charge du groupe de spécialistes en assurances sociales et prévoyance BDO Suisse. Il a 45 ans, est marié et père de deux enfants.

sommes donc aussi tournés vers l'extérieur. Nous avons trouvé chez Rafael Lötscher une personnalité qui dispose de toutes les capacités requises. Durant les derniers mois, il a parfaitement intégré notre environnement et il connaît les défis à relever pour les années à venir. Il nous a donc paru rapidement évident que nous démarrerions la nouvelle année avec une nouvelle équipe dirigeante et un nouveau CEO.

Rafael Lötscher : qui êtes-vous ? D'où venez-vous ?

Rafael Lötscher : Je viens du domaine fiduciaire. Durant de nombreuses années, j'ai eu l'honneur de diriger le domaine de compétences « Assurances sociales et prévoyance ». A cet effet, je suis déjà entré en contact avec PensExpert depuis plusieurs années dans le domaine de la LPP. A l'occasion de notre collaboration, j'ai été très impressionné par ces « as » de la prévoyance.

Vous n'avez pas postulé à cette fonction, mais vous avez été choisi ?

RL La proposition est venue de Jörg Odermatt, à ma grande surprise. Mais il a quand même fallu un certain travail de persuasion de sa part. Lors de ces entretiens, j'ai senti une grande ouverture et la volonté de poursuivre le développement de PensExpert SA, aussi bien avec la numérisation qu'avec de nouvelles innovations. Cette vision m'a enthousiasmé et j'ai accepté.

JO Nous avons suffisamment d'experts en caisse de pension chez nous. Nous avons sciemment recherché quelqu'un qui vienne de l'extérieur pour apporter une autre perspective et d'autres points forts. L'avantage pour Rafael Lötscher était que nous l'avions déjà entendu en direct en tant qu'intervenant, lors de nos événements partenaires. Ses compétences spécialisées, son rayonnement et son assurance lors de ses interventions : tout cela était déjà confirmé.

« Dans le domaine des plans 1^e, nous voulons clairement être les premiers et rester les leaders de la prévoyance bel étage. »

Rafael Lötscher

Pouvez-vous expliquer plus en détail votre interaction professionnelle future avec Rafael Lötscher ?

JO Il est prévu que je prenne, au printemps 2021, la présidence du Conseil d'administration de PensExpert SA. Jusque-là, j'assurerai encore, comme coach, le suivi opérationnel de la nouvelle direction, qui pourra ainsi se concentrer sur des projets importants, mot clé : numérisation.

RL La proposition d'avoir un coach en soutien a été l'une des raisons qui a permis à Jörg Odermatt de me convaincre. Je savais que je n'aurai pas à le remplacer mais que je pouvais compléter PensExpert. Il a su me présenter, d'une manière plausible, les raisons pour lesquelles il voulait

confier les nouvelles tâches à quelqu'un de l'extérieur. Nous allons former un bon binôme.

Rafael Lötscher travaille chez PensExpert depuis juin 2020. Jörg Odermatt, comment avez-vous appris à le connaître au cours de ces 6 derniers mois ?

JO Il est dynamique, intéressé et déjà au centre de l'action, au cœur de la mise en œuvre. Dès qu'il voit une tâche ou identifie un défi, il veut immédiatement s'y attaquer et le ou la réaliser. C'est ce qui caractérise un entrepreneur.

Et vous Rafael Lötscher : comment vous êtes-vous intégré chez PensExpert ?

RL Mes attentes et mes estimations se sont confirmées. Techniquement, mes collègues de PensExpert sont absolument au top. En tant que pionniers de la prévoyance individuelle, ils ont construit quelque chose d'unique. Si j'avais déjà eu connaissance, en tant que fiduciaire, de tous les avantages des fondations PensExpert, mon service de conseil aurait été encore plus complet.

Quelles sont les tâches essentielles auxquelles vous voulez vous attaquer ?

RL Nous sommes au cœur d'une mutation que Jörg Odermatt a déjà entamée. Cette tâche principale se nomme : la numérisation. Pas la création de produits numériques, mais l'optimisation numérique de nos processus. Pendant toutes ces années, nous avons planté de bonnes graines qui ont poussé à des vitesses différentes. Il s'agit maintenant d'harmoniser l'implémentation numérique de toutes les fondations, pour pouvoir continuer notre expansion.

L'autre grande tâche est le transfert de la connaissance de prévoyance vers le marketing. Cela signifie : rendre compréhensible les avantages de la prévoyance professionnelle pour les clients. Expliquer toutes les possibilités qu'offre la prévoyance professionnelle et bénéficier de manière audible et visible de notre énorme expérience professionnelle.

Jetons un regard en arrière : Jörg Odermatt, vous avez cofondé PensExpert SA. Quelle a été votre plus grande réussite durant ces 20 dernières années ?

JO Si on peut considérer cela comme une réussite, alors très certainement le fait que nous ayons pu conserver si longtemps le rôle de leader dans l'activité du bel étage avec un libre choix de la stratégie de placement. Jusqu'au début 2018, aucun grand groupe bancaire ou d'assurance n'avait, en fait, vraiment osé se lancer sur ce marché.

Cela a été pour moi une grande surprise et je ne me serais jamais attendu à cela. Ce résultat démontre aussi que l'on peut réussir en tant qu'entreprise malgré une forte concurrence, si l'on dispose d'une valeur ajoutée clairement définie. La réussite est d'autant plus brillante quand l'environnement régulateur est difficile et qu'il faut trouver des innovations. C'est exactement ce qui nous est arrivé. Nous avons un objectif clairement défini et avons persisté. Concernant la liberté de choix de la stratégie de placement, notre opiniâtreté était déterminante pour réussir.

L'opiniâtreté est-elle simplement une qualité personnelle de Jörg Odermatt ou une caractéristique de la marque PensExpert ?

RL L'opiniâtreté est à l'évidence une caractéristique de l'entreprise, mais c'est aussi celle de nombreux collaborateurs.

« Beaucoup d'innovations voient le jour pendant les entretiens avec les clients. Ce dont, je me réjouis. »

Jörg Odermatt

JO Ce qui est déterminant pour nous, c'est toujours la question : y a-t-il une demande de la part de la clientèle ? Si nous sommes convaincus que « oui », mais que la solution n'existe pas encore, alors nous nous mettons au travail.

Selon le baromètre des inquiétudes de Credit Suisse, les jeunes considèrent de loin la prévoyance retraite comme le problème le plus important. Et, dans l'étude sur la prévoyance, commandée par PensExpert sur la mutation numérique, l'Université de St. Gall a découvert que la mutation rapide du monde du travail a besoin de formes de prévoyance plus flexibles et plus individuelles. La prévoyance en Suisse s'orientelle dans cette direction ?

JO Pratiquement pas, malheureusement. Je suis heureux de voir maintenant les

jeunes politiciens prendre publiquement la parole en exprimant leurs demandes pour le monde de la prévoyance de l'avenir. Naturellement, la discussion sur l'injustice des redistributions croisées a attisé la discussion chez les jeunes. Mais le fait est que nous sommes face à un dilemme. Le monde du travail change, devient plus flexible, plus global. Les professions et les besoins changent. Que fait l'Office fédéral des assurances sociales ? Il essaie de conserver les anciennes structures par tous les moyens. Que fait la politique ? Elle discute sur des thèmes accessoires et ne progresse pas du tout non plus sur le relèvement de l'âge de l'AVS. Nous devons être plus en phase avec notre époque et implanter de nouveaux repères. Quittons la prévoyance basée uniquement sur la retraite et orientons-nous vers une prévoyance respectueuse des cycles de vie.

Esprit pionnier, opiniâtreté et qualités d'homme d'action : quelle valeur sera la plus importante pour vous dans les deux années à venir ?

RL Nous voulons être clairement au top dans la prévoyance 1e des cadres et conserver le rôle de leader. Ce sont nos qualités d'hommes d'action qui seront



sollicitées à l'avenir. Le coaching personnel des assurés pour les questions fiscales et de prévoyance nous démarquent. Et dans le conseil personnel numérique accompagné, nous voulons encore progresser.

Quels sont vos plans, Jörg Odermatt, lorsque vous ne pourrez plus vous consacrer autant à l'action ?

JO Je me réjouis de pouvoir continuer à assurer le suivi de mes clients de longue date. En tant que président du Conseil d'administration, je vais me focaliser sur le coaching de l'innovation et la mise en place du réseau politique. Parallèlement à cela, je vais accompagner l'activité en Allemagne, dans les années à venir.

« Nos connaissances de la prévoyance devraient devenir plus accessibles. »

Rafael Lötscher

Jörg Odermatt : quel conseil voudriez-vous donner à votre successeur ?

JO La santé est la base de tout. Reste en bonne santé Rafael ! Alors, tu pourras réaliser tes objectifs avec ta persévérance et tes qualités d'homme d'action.

Rafael Lötscher : de quoi vous réjouissez-vous le plus ?

RL De pouvoir collaborer avec beaucoup de nouvelles personnes, clients, clientes, partenaires et collaborateurs. Succéder à Jörg à la tête de PensExpert et continuer dans son esprit de pionnier est un honneur pour moi.

■

Je vous remercie pour cet entretien.

Cette interview a été réalisée par Michael Egloff, Musqueteers. Rédacteur et compagnon de longue date de PensExpert SA.

Nouvelle organisation à partir du 1.1.2021

Nouveau à la direction

Direction élargie : Mark Huber et Fabio Preite vont compléter le trio en place dans la direction élargie. Deux portraits.



Mark Huber

Arrivé en 2008 chez PensExpert SA, il a développé avec succès ces dernières années les deux sites de Zurich et St Gall. A partir du 1.1.2021, Mark Huber viendra renforcer la direction nouvellement constituée de PensExpert SA en tant que CEO adjoint et responsable des succursales suisses.



Fabio Preite

La Fondation de libre passage Independent a été fondée en 2010. La même année, nous avons engagé Fabio Preite comme directeur des fondations de libre passage. Il a été notamment co-responsable du développement extrêmement réjouissant de ce domaine de la prévoyance. Dès 2021, il va rejoindre la direction de PensExpert SA où il exercera la fonction de responsable des fondations.

Transférer les avoirs de caisses de pension du Royaume Uni (RU)



Stefano Minuscoli, conseiller en clientèle libre passage & 3a



La Fondation de libre passage Independent est enregistrée auprès des autorités fiscales britanniques en tant que « Qualifying Recognised Overseas Pension Scheme » (QROPS) et peut recevoir des fonds de caisse de pension du RU exonérés d'impôt. Notre spécialiste QROPS, Stefano Minuscoli, répond à des questions fréquemment posées par les clients.

Quelles conditions doivent être remplies pour effectuer un transfert exonéré d'impôt ?

Le thème du transfert des avoirs de prévoyance du RU exonérés d'impôt devient une réalité quand un client quitte définitivement le Royaume Uni. Qui plus est, le client doit déjà avoir atteint 55 ans révolus et disposer d'un domicile en Suisse.

« En Angleterre, le taux d'imposition peut aller jusqu'à 45 % ! »

Est-ce que le transfert en vaut-il la peine ?

En cas de versement en Suisse, l'imposition privilégiée des avoirs de prévoyance est beaucoup plus basse que celle appliquée en Angleterre. Le transfert est déjà avantageux pour des raisons fiscales. Mais il faut aussi aborder la question des devises. Si l'on envisage de passer ses vieux jours en Suisse, il est judicieux de gérer ses avoirs de prévoyance au sein d'une fondation de prévoyance suisse.

Existe-t-il un plafond pour les versements exonérés d'impôt ?

Oui, les autorités fiscales britanniques ont, en effet, défini un plafond. Ce plafond pour les versements exonérés d'impôt se situe actuellement à £ 1'073'100. Selon l'année dans laquelle les avoirs ont été épargnés, le montant exonéré d'impôt peut aussi être plus élevé.

Est-ce que les avoirs de prévoyance du RU, après le transfert, doivent-ils être placés au même titre que les fortunes de prévoyance en Suisse ?

Exact. Après le transfert, cette fortune de caisse de pension est soumise aux directives d'investissement dans le cadre de la prévoyance professionnelle ainsi qu'aux dispositions contenues dans le règlement de placement d'Independent.

A quoi doit-on faire attention lors du versement ?

Lors du versement, le preneur de prévoyance ne doit plus être assujéti à l'impôt en Grande-Bretagne depuis déjà au moins dix ans. Qui plus est, les anciens avoirs de prévoyance du RU doivent être restés au moins cinq ans chez Independent après le transfert.

Conclusion :

Les considérations fiscales et monétaires justifient un transfert vers Independent. En raison des nombreuses réglementations, il est toutefois nécessaire de contrôler et d'évaluer la situation individuelle de chaque client avant de procéder à un transfert. ■

Renforcer la prévoyance retraite avec PensUnit !



Yves Goldmann, responsable de la clientèle



Pour les solutions 1e avec choix individuel de la stratégie de placement, le législateur autorise une cotisation d'épargne maximale de 25 %. Mais à partir de cette année, la prévoyance professionnelle pour ce type de modèle va être fortement restreinte. Motif : le taux de capitalisation jusqu'à 2 % n'est plus autorisé par le fisc dans le calcul des lacunes de rachat. Cette réduction peut être compensée par un plan pour les cadres de PensUnit.

Yves Goldmann explique comment cela fonctionne dans l'interview qui suit.

Peut-on épargner à plus de 25 % dans les plans de prévoyance ?

Pour les plans 1e en faveur des cadres comme ceux de PensFlex, la réponse est « non ». En effet, la cotisation d'épargne moyenne pour les plans cadres avec libre choix de la stratégie de placement n'a pas le droit de dépasser 25 %.

Par contre, une disposition « soit l'une, soit l'autre » s'applique à toutes les autres solutions de prévoyance : soit, la cotisation d'épargne moyenne s'élève à au moins 25 %, soit les prestations de retraite réglementaires s'élèvent, selon le modèle de calcul, au maximum à 70 % du salaire assuré. Un modèle de prévoyance qui contient la règle des 70 % a aussi le droit de prévoir des cotisations d'épargne supérieures à 25 %.

Quelle est la pratique chez PensUnit ? Peut-on combiner les deux modèles PensFlex et PensUnit destinés aux cadres ?

A l'inverse de PensFlex, la règle du « soit l'une, soit l'autre » s'applique chez PensUnit. Et oui, il est possible de combiner les deux plans de prévoyance du bel-étage. Pour ce faire, les prestations de retraite réglementaires du plan PensFlex ajoutées à celles du plan PensUnit ne doivent pas dépasser 70 % du salaire assuré dans les deux plans. Qui plus est, la somme des prestations de retraite de l'AVS et du 2ème pilier ne doit pas dépasser 85 % du salaire brut annuel.

Est-il donc aussi autorisé d'assurer le même salaire en même temps dans deux plans ?

Oui, tant que les conditions décrites sont remplies.



Pour en savoir plus, continuer à lire p. 8

Lacunes de rachat avec / sans solution PensUnit

	PensFlex avec 2 % de taux de capitalisation jusqu'au 31.12.2019	PensFlex sans taux de capitalisation à partir du 1.1.2020	PensUnit avec 2 % de taux de capitalisation	Flex / Unit Solution combinée
Salaire assuré	CHF 100 000	CHF 100 000	CHF 100 000	
Taux d'épargne	25%	25%	5%	30%
Cotisation d'épargne dès 25 ans	CHF 25 000	CHF 25 000	CHF 5 000	CHF 30 000
45 ans - Lacunes de rachat	CHF 644 583	CHF 525 000	CHF 128 917	CHF 653 917
50 ans - Lacunes de rachat	CHF 841 773	CHF 650 000	CHF 168 355	CHF 818 355

Dans quelle proportion, la réduction du taux de capitalisation chez PensFlex peut-il être compensé par une solution complémentaire de PensUnit ?

Cela dépend de l'âge de la personne assurée, des cotisations d'épargne versées jusque-là chez PensFlex et des cotisations d'épargne supplémentaires chez PensUnit. En règle générale, une petite cotisation d'épargne PensUnit suffit déjà à compenser la lacune de rachat PensFlex qui s'est creusée depuis le début de l'année.

A quoi faut-il encore faire attention en dehors des taux d'épargne élevés ?

Comme partout dans le 2ème pilier, les trois cas de prévoyance retraite, invalidité et décès doivent

aussi être assurés chez PensUnit. A cet effet, au moins 4 % des cotisations versées à PensUnit doivent être utilisés pour les prestations de risque.

A l'inverse de PensFlex, une même stratégie de placement est choisie pour tous les assurés de PensUnit. Est-ce que cela suscite des désaccords de la part des assurés ?

Pas en règle générale, car chez PensFlex les assurés peuvent poursuivre leur stratégie individuelle de placement avec l'argent épargné jusque-là. Chez PensUnit, les avoirs de prévoyance peuvent ainsi être placés de manière plus défensive. Car chez PensUnit, nous nous focalisons sur le rendement fiscal. ■

Chiffres-clés 2021

Tous les montants en CHF	dès 2021	2020
Déduction de coordination LPP	25 095	24 885
Salaire maximum LPP obligatoire	86 040	85 320
Salaire maximum assurable dans le 2ème pilier	860 400	853 200
Pilier 3a : déduction fiscale maximale pour un employé	6 883	6 826
Pilier 3a : déduction fiscale maximale pour un indépendant sans affiliation au 2ème pilier	34 416	34 128

Agenda

PensFlex et PensUnit

Facturation cotisations épargne et risques 2021

Envoi février / mars 2021

PensFlex et PensUnit

Rapport d'activité 2020

Envoi juin / juillet 2021

PensExpert

Facturation conseil / gérance de la fondation 2021

Envoi février / mars 2021

PensCheck

Edition Été 2021

Envoi mai / juin 2021

Head-Office

Lucerne
PensExpert AG
Kauffmannweg 16
6003 Luzern
T +41 41 226 15 15

Offices

Bâle
PensExpert AG
Hirschgässlein 19
4051 Basel
T +41 61 226 30 20

Lausanne
PensExpert SA
Avenue de Rumine 33
1005 Lausanne
T +41 21 331 22 11

Saint-Gall
PensExpert AG
Bankgasse 8
9000 St. Gallen
T +41 71 226 68 68

Zurich
PensExpert AG
Tödistrasse 63
8002 Zürich
T +41 44 206 11 22